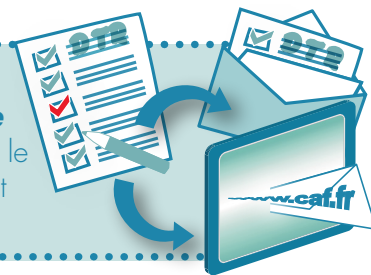


RSA – Déclaration Mode d'emploi



Vos droits en dépendent !

Il est important de bien procéder à votre **Déclaration Trimestrielle de Ressources (DTR)** sur votre **espace personnel en ligne** sur le site de la **CAF**. Si vous n'avez pas internet, il faut renvoyer le document papier dûment complété par envoi postal.



Je **DOIS** déclarer !

Ces ressources seront prises en compte pour le calcul du RSA dû.

Je **NE DOIS PAS** pas déclarer !

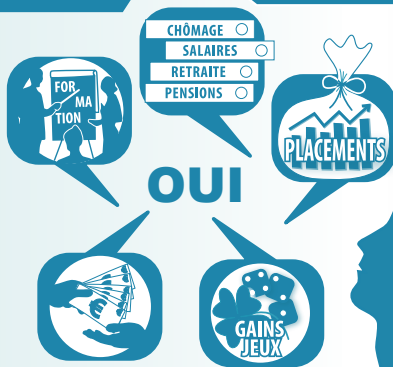
Ces ressources seront prises en compte mais sont déjà connues de la CAF.

RESSOURCES

AIDES

Toutes les ressources de mon foyer (allocataire, conjoint et enfants)

- ◆ Salaires
- ◆ Indemnités chômage
- ◆ Rémunération de formation
- ◆ Retraites
- ◆ Pension alimentaire (même si elle est versée par la Caf)
- ◆ Soutiens financiers réguliers (parents, amis ou tiers)
- ◆ Argent placé
- ◆ Gains divers (héritage, gains aux jeux)
- ◆ Autres ressources éventuelles



Toutes les prestations perçues de la Caf

- ◆ RSA
- ◆ APL
- ◆ ALS
- ◆ ALF
- ◆ Allocations Familiales



NON



Changement d'activité ou de situation :

pour que vos droits soient calculés au plus juste par la Caf, tout changement doit être signalé **AU PLUS TÔT SANS ATTENDRE LA DTR**

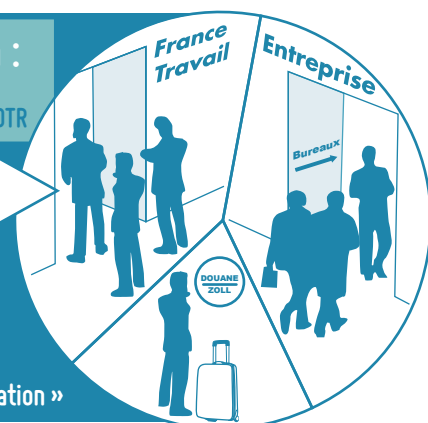
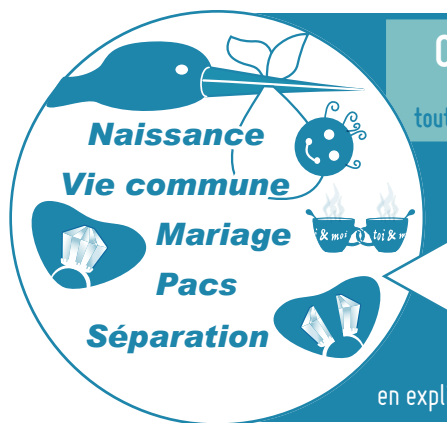
Si vous avez repris un emploi
Si vous partez à l'étranger
OU

Si votre situation familiale a changé

Confirmez l'information sur votre DTR en cochant la case

« La situation a changé depuis le... »

en expliquant votre nouvelle situation dans « Voici la nouvelle situation »



Attention IMPORTANT

- La **DTR** (Déclaration Trimestrielle de Ressources) doit être
- **expédiée le plus rapidement possible datée et signée**

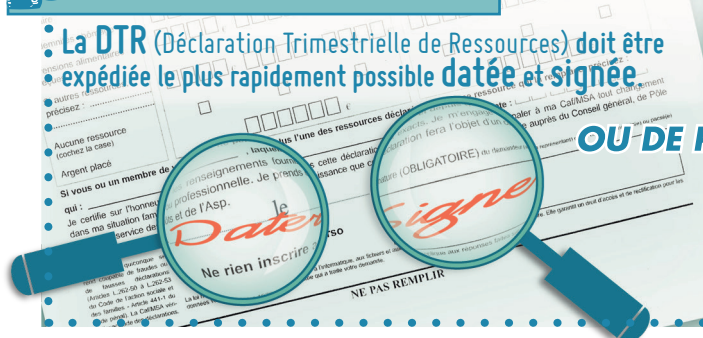
OU DE PRÉFÉRENCE

Plus simple et plus rapide, remplissez votre déclaration via internet en vous connectant sur :

www.caf.fr

rubrique
« mon compte »

muni de votre n° d'allocataire et de votre code confidentiel.



Pour + d'informations et démarches : www.caf.fr & www.isere.fr

✦ Tenez vous au courant de vos droits et de l'actualité sur : www.lebonplan.org ✦

Juillet 2024